

SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'EMBARQUEMENT DE PHOSPHATES, PUIS SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'EXPLOITATION PHOSPHATIÈRE (STEPHOS)

Filiale des Phosphates tunisiens, devenus Pierrefitte–Kalaa-Djerba
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_tunisiens.pdf

SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES TUNISIENS
et des engrais et produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 janvier 1953)

.....
La constitution de la filiale, la TUNISIENNE D'EMBARQUEMENT DE PHOSPHATES (STEPHOS) permettra, par sa manutention entièrement mécanisée, d'augmenter la rapidité des chargements tout en en réduisant les prix.

PIERREFITTE-KALAA-DJERDA
Société générale d'engrais et produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 décembre 1954)

.....
En ce qui concerne l'activité de la branche « phosphates », il y a tout lieu de penser que le nouveau statut de la Régence n'aura pas de répercussions fâcheuses sur les résultats qui, toutes choses égales d'ailleurs, devront se trouver améliorés par la mise en service des installations d'embarquement de la Stephos à La Goulette qui pose néanmoins un problème social non encore résolu. En outre, le président a précisé que les installations en cours en Tunisie n'étaient que le complément nécessaire du programme de modernisation antérieurement décidé et rendu lui-même nécessaire par l'obligation où s'est trouvée la société de comprimer ses prix de revient.

BOURSE DE PARIS
COURTIERS
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 août 1955)

PIERREFITTE–KALAA-DJERDA poursuit son mouvement de reprise à 13.150 c. 13.000. La société, qui continue à moderniser en Tunisie ses moyens de production, a confié à sa filiale la Société tunisienne d'embarquement de phosphates (STEPHOS), le soin d'équiper et d'améliorer ses installations portuaires de Tunis. Pour le premier semestre de l'année en cours, les résultats se sont avérés satisfaisants puisque les

expéditions ont progressé de près de 30 p. cent par rapport à la période correspondante de 1954.

PIERREFITTE–KALAA-DJERDA

(L'Information financière, économique et politique, 10 décembre 1955)

.....
L'assemblée extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée ordinaire, doit, d'une part, apporter aux statuts les modifications que comporte l'évolution de la législation sur les sociétés, et d'autre part (voir *L'Information* du 3 décembre) autoriser le conseil à précéder à la scission de la société par apport à une société filiale tunisienne de la totalité de ses biens en Tunisie. Elle aura également à décider, en conséquence, de transférer le siège à Paris et de changer la dénomination sociale qui deviendrait « Pierrefitte » (Société générale d'engrais et de produits chimiques).

Le rapport du conseil expose que les opérations proposées se réfèrent aux dispositions de l'article 35 de la convention économique et financière intervenue dans le cadre des conventions franco-tunisiennes. Les biens possédés par la société en Tunisie seraient, selon le projet étudié, apportés à la société Stéphas, filiale de Pierrefitte, qui assure déjà une large part des activités tunisiennes. La valeur de l'actif net à apporter s'établit à 950 millions.

PIERREFITTE - KALAA - DJERDA

(L'Information financière, économique et politique, 28 décembre 1955)

.....
L'assemblée extraordinaire ... a autorisé le conseil à faire apport à une société tunisienne, soit à la Société Stephas, soit une autre société existante ou à créer, et moyennant telles charges et conditions qu'il avisera, de tous les biens de la Société sis en Tunisie.

Sfephos

(Société tunisienne d'embarquement de phosphates)

(L'Information financière, économique et politique, 12 avril 1956)

L'assemblée extraordinaire de cette filiale de Pierrefitte-Kalaa-Djerda, tenue le 9 avril, a nommé deux commissaires aux apports. MM. Retail et Nel, qui auront à établir un rapport sur l'apport de Pierrefitte-Kalaa-Djerda de la totalité de ses actifs tunisiens, à la Stephas ; le capital sera en conséquence porté de 100 à 1.050 millions. L'assemblée a voté l'extension de l'objet social à l'exploitation des mines.

PIERREFITTE

(L'Information financière, économique et politique, 7 décembre 1957)

.....

La [Stephos](#) a développé son activité commerciale en portant le tonnage de ses exportations de 204 000 à 270 000 tonnes. Ses résultats financiers restent cependant décevants en raison des conditions économiques auxquelles doit se plier son exploitation. Aussi, le conseil propose d'affecter à l'amortissement partiel de la participation que détient Pierrefitte le montant global de la réserve de 319.559.620 fr. qui figurait au passif du bilan de cette dernière sous la rubrique « Réserve de fusion ».

WW 1979 :

BOURGET (Paul) : 1950-56 Phosphates de Constantine*, 1956-59 Cie Joy, 1959-63 dir. gén. Stephos (Tunisienne d'exploitation phosphatière).

CLADÉ Jean. Président-directeur général de sociétés. Né à Mulhouse, le 25.6.1390. F. : de Jules, industr., et de N. M. : le 11.6. 1932, à Mulhouse, avec Yvonne Eisenzimmer. Enf. : Jacques, Jeanne et Denise. Ét. : Éc. centr. et Univ. Paris. Gr. univ. : ing. E.C.P., lic. en droit. Carr. : [prés. et dir. gén. Soc. d'électr. et de gaz en Afr. du N.](#) [anc. dg Union électrique et gazière d'Afrique du Nord, anc. pdt Cie du gaz et de l'électricité pour la France et l'Algérie], Soc. Toufflin Paris [[1956/549](#)] [et BM 1955 : pdt Omnium tunisien d'électricité°, puis (WW 1971) ph], [S.A de Pêcherie et de Conserves Alimentaires au Maroc](#) [SAPCA = 1951/845], [Soc. tunisienne d'exploitation phosphatière à Tunis](#). Décor. : ch. O. nat. Légion d'hon., com. O. Nichan Iftikhar. Membre : Golf de La Boulie (Versailles). A. priv. : 77, bd de Montmorency, 75 Paris 16, France.

CLAUDE (Henri), *Paribas*, 1969 :

Paribas > [Stephos \(Tunisienne d'exploitation phosphatière\)\(50%\)](#).
